

Saint Martin le **VINOUX**

Naturellement Chartreuse



Saint-Martin
LE-VINOUX

Le Mois de la Nuit : La Casamaures sous les étoiles

DE LA FIN DE L'ÉTÉ...



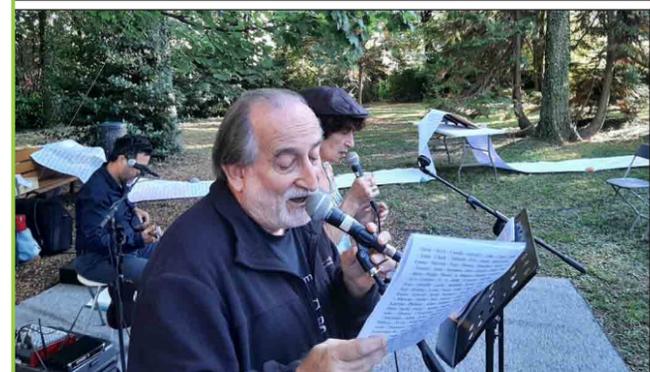
22 août | COMMÉMORATION

La Ville a célébré l'entrée des troupes américaines à Saint-Martin-le-Vinoux le 22 août 1944, marquant sa Libération.



À l'accueil de loisirs

Les enfants et jeunes inscrits à l'accueil de loisirs ont savouré un été riche en activités et sorties. Ils ont découvert de nouvelles expériences et passé d'excellents moments.



Fin du programme de l'été | SPECTACLES

Tous au Parc a enchanté les habitants jusqu'au 5 septembre avec spectacles et animations. Petits et grands ont pu profiter d'activités variées et partager de beaux moments conviviaux.

Robert Badinter



Néron



1^{er} septembre | RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2025 s'est déroulée dans une ambiance studieuse, marquant le début d'une nouvelle année d'apprentissage et de projets éducatifs pour les élèves et les équipes pédagogiques.



6 septembre | FORUM DES ASSOCIATIONS

Les visiteurs ont passé un moment convivial et dynamique au forum des associations, dans le parc du gymnase Pierre-Mendès-France, où ils ont découvert la richesse et la diversité des activités locales.



11 septembre | VERNISSAGE

Chacun a pu admirer le talent de l'artiste Marie-Laure Helme et échanger autour de ses créations.



14 septembre | TRAIL DU NÉRON

Ils étaient plus de 250 à s'élancer place de l'Horloge pour la 3^e édition du Trail du Néron !

UN ÉTÉ DE TRAVAUX



PLACE DU VILLAGE

La place a changé de physionomie au rythme des travaux de l'été.



BOÎTES À LIVRES

Trois nouvelles boîtes à livres ont été installées.

Réalisées sur mesure par un artisan fustier avec du bois d'Auvergne-Rhône-Alpes, elles sont maintenant à la disposition des lecteurs place des écoles du Néron, devant les écoles Robert Badinter et place du Village (accessible après la fin des travaux de la place).



CARREFOUR PIERRE SÉMARD / FÉLIX FAURE

Le croisement des rues Félix-Faure et Pierre-Sémard a été ré-aménagé, pour davantage de lisibilité et de sécurité. Ils marquent la fin de la rénovation complète de la rue Félix-Faure.



TOTEMS

Réalisés par le Conseil des jeunes, ces totems sont en cours d'installation devant tous les établissements scolaires de la commune. Ils indiquent aux usagers de la route de ralentir à leur approche.

La fibre optique disponible pour 100% des foyers de la commune



Après dix ans de travaux en collaboration étroite avec Orange (prestataire désigné par l'État dans le territoire), 100% des habitations de la commune sont désormais raccordables à la fibre optique (98% effectifs, les 2% restants concernent uniquement les nouvelles constructions, qui seront intégrées au fur et à mesure de leur achèvement).

Depuis 2012, Orange déploie la fibre sur 24 communes de la Métropole de Grenoble. À Saint-Martin-le-Vinoux, cette modernisation des infrastructures numériques a débuté en 2015, marquant une étape clé dans la transformation numérique de la commune.

Le déploiement d'un système aussi complexe n'a pas été sans difficultés. Certaines zones, comme la route de Narbonne ou la route de Clémencières, ont présenté des défis techniques importants, nécessitant des travaux spécifiques et une coordination accrue entre Orange et les services de la Ville ou de Grenoble-Alpes-Métropole. De plus, le projet a parfois rencontré des refus de modification ou d'extension des infrastructures télécom existantes de la part de propriétaires, ce qui a pu entraîner des incompréhensions ou des ralentissements dans l'avancement des travaux. Ces obstacles, bien que temporaires, ont nécessité une adaptation constante des équipes pour poursuivre leurs efforts dans l'exécution des chantiers et l'avancement du déploiement de cette technologie très attendue.

Une grande mobilisation de la commune, un suivi très fin et de très nombreuses réunions, rendez-vous et appels, ainsi que beaucoup de patience, ont été nécessaires pour parvenir à ce résultat.

LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Le réseau historique en cuivre, qui permet la diffusion de l'ADSL et des communications téléphoniques fixes, est progressivement abandonné. Cette transition, encadrée par l'État via l'ARCEP, vise à moderniser les infrastructures et à généraliser l'accès à la fibre.

La fermeture commerciale démarre le 31 janvier 2026 sur une majorité du territoire. À compter de cette date, vous ne pourrez plus souscrire de nouvel abonnement ADSL ou fixe. La fermeture technique débutera quant à elle le 30 novembre 2027 sur certaines zones et courra à mesure des différents lots jusqu'à fin 2030.

Un raccordement jusqu'à la limite de propriété

Il est important de préciser que les travaux réalisés par Orange et soutenus par la Ville couvrent le raccordement jusqu'à la limite de chaque propriété. Pour les habitants qui n'ont pas encore souscrit à une offre fibre, il reste une dernière étape : contacter l'opérateur de leur choix pour finaliser le raccordement à l'intérieur de leur domicile (jardin, montée d'escalier, etc.). Cette intervention est indispensable pour bénéficier pleinement des avantages de la fibre.

Avec ce déploiement, la commune est la deuxième de l'agglomération à être raccordable à 100%. Il s'agit d'une étape majeure vers une connectivité ultra-rapide, essentielle pour le télétravail, l'éducation, les loisirs et les services publics en ligne.

La Ville tient à remercier l'ensemble des acteurs impliqués : les équipes d'Orange, les services municipaux, et surtout les habitants pour leur patience et leur coopération.

infos pratiques

Pour déclarer un incident sur le réseau du domaine public rendez-vous sur dommages-reseaux.orange.fr
Déclarer une panne à votre domicile ? Faites directement votre demande en ligne sur reperes-travaux.orange.fr
Enfin si votre demande concerne une construction neuve, les réponses à vos questions se trouvent sur maison-individuelle.orange.fr

+ D'INFOS Comment savoir si je suis concerné par la fermeture du réseau cuivre ? Quand aura lieu la fermeture du réseau cuivre ? Comment m'abonner à la fibre optique ? Consultez toutes nos réponses concrètes à vos questions sur urls.fr/Dt2168



Comprendre la taxe foncière

Chaque automne, les propriétaires reçoivent leur avis de taxe foncière. Cet impôt local, constitue une ressource essentielle pour le bloc communal, c'est-à-dire les communes et l'établissement public de coopération intercommunale. Pour Saint-Martin-le-Vinoux et Grenoble Alpes Métropole, comme ailleurs, il contribue directement au financement des services publics du quotidien : entretien des voiries, équipements scolaires, culturels et sportifs, gestion des espaces verts, etc.

La taxe foncière concerne toutes les personnes propriétaires ou usufruitières d'un bien immobilier au 1^{er} janvier de l'année en cours, qu'il s'agisse d'une maison, d'un appartement, d'un local commercial, d'un parking ou encore d'un terrain. Cette taxe reste due même si le logement est loué : c'est le propriétaire, et non le locataire, qui en est redevable.

On distingue deux grands types de taxe foncière :

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : elle s'applique aux constructions fixes et durables (habitations, commerces, locaux industriels, etc.).

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : elle concerne les terrains, à l'exception des petits jardins attenants à une maison, soumis quant à eux à la TFPB.

Comment est-elle calculée ?

Le calcul de la taxe foncière repose sur trois éléments.

La valeur locative cadastrale du bien : c'est le loyer théorique que le logement ou le terrain pourrait rapporter s'il était mis en location.

Un abattement forfaitaire : pour les propriétés bâties, 50% de cette valeur est déduite afin de tenir compte des frais d'entretien, de gestion et d'amortissement ; pour les propriétés non bâties, l'abattement est de 20%.

Les taux votés par les collectivités : la commune et l'intercommunalité fixent chaque année leur taux d'imposition, qui détermine le montant final de la taxe.

Des réductions sont possibles en fonction des ressources et de l'âge du propriétaire.

Pourquoi est-ce important pour la commune ?

Dans une ville comme Saint-Martin-le-Vinoux, la taxe foncière représente une part significative des recettes communales. Elle permet de maintenir des services publics et de financer les projets de proximité : rénovation des bâtiments communaux, aménagement des espaces publics, soutien à la vie associative, etc. Elle participe donc directement à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Contrairement à l'impôt sur le revenu, la taxe foncière n'est pas déclarative : les propriétaires reçoivent automatiquement leur avis d'imposition. Elle est intégralement distribuée aux collectivités locales, ce qui en fait un levier majeur d'autonomie financière pour les communes.

En résumé, elle constitue un pilier du financement local et un outil de solidarité territoriale. Elle permet à chaque commune, de faire vivre les services de proximité dont bénéficient l'ensemble des habitants.

À Saint-Martin-le-Vinoux, en 2025, le taux de la taxe foncière sur le bâti n'a subi aucune augmentation pour la 20^e année consécutive, à 43,82% (taux communal et départemental agrégés). C'est bien la valeur locative qui augmente chaque année, selon le calcul de l'État, en fonction de l'inflation (+ 1,7% pour 2025).



Un nouveau DICRIM

pour mieux connaître les risques majeurs

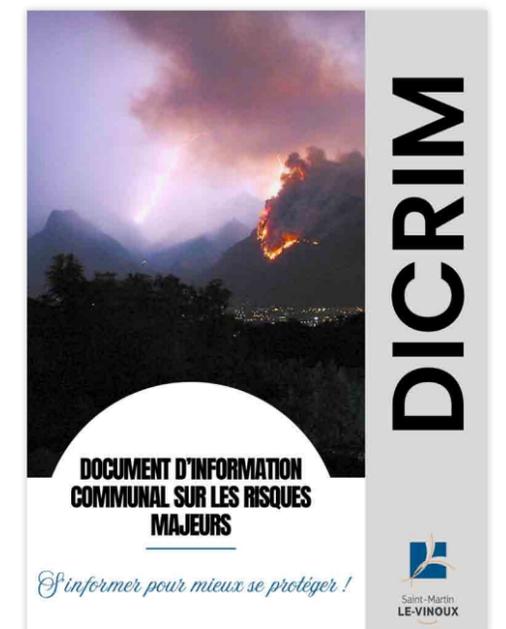
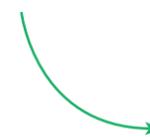
L'incendie du Néron, survenu en 2003, reste gravé dans la mémoire collective. Cet épisode marquant a rappelé que, même rares, certains phénomènes naturels ou technologiques peuvent avoir des conséquences sérieuses sur la population, les biens et l'environnement.

Pour anticiper au mieux ces situations et permettre à chacun d'adopter les bons réflexes, la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux met aujourd'hui à disposition la nouvelle version de son **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**. Ce document réglementaire s'impose à toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. Au-delà de cette obligation, il explique clairement quels sont les dangers identifiés sur le territoire, quelles en sont les conséquences possibles, quelles mesures de protection sont mises en œuvre et quelle est la conduite à tenir pour la population en cas de danger. Le DICRIM vise ainsi à renforcer la sécurité collective tout en responsabilisant chacun face à des situations exceptionnelles.

Dix risques identifiés à Saint-Martin-le-Vinoux

Le nouveau DICRIM recense dix risques majeurs pour la commune : crues torrentielles, inondation par l'Isère, feux de forêt, mouvements de terrain, chutes de blocs, séismes, aléas météorologiques, rupture de barrage, transport de matières dangereuses et risques nucléaires.

Clair et pédagogique, le DICRIM est conçu pour être consulté facilement par tous les habitants. Il est consultable en mairie et disponible en version numérique sur le site internet de la Ville, rubrique Accueil > S'informer > Aménagement / Urbanisme > Risques Naturels.



15

Le chiffre du mois

Le gymnase Pierre-Mendès-France souffle ses 15 bougies ! Premier bâtiment en bardage bois de la commune, il a été construit en 2010 pour remplacer l'ancien gymnase qui se trouvait près de l'actuel arrêt de tram Néron, à l'emplacement du Lidl.

La résidence intercommunale se poursuit !

Grenoble-Alpes Métropole et l'Hexagone Scène nationale accueillent la compagnie grenobloise Le Chant des Pistes sur notre territoire.

Après avoir amorcé son cycle de création avec la pièce *Mort d'une montagne*, la compagnie travaille sur son spectacle *Feu la forêt*.

Dans ce cadre, elle propose différentes rencontres du 30 septembre au 17 octobre au Fontanil-Cornillon et à Saint-Egrève.

[+ D'INFOS](http://lechantdespistes.fr/pages/projet_territoire/) lechantdespistes.fr/pages/projet_territoire/

Expositions à l'Hôtel de Ville

Visibles aux horaires d'ouverture habituels

Déambulation Nipponne

Photographe depuis dix ans et passionné par le Japon, Yanice Zidoun dévoile son travail à travers l'exposition *Déambulation Nipponne*, présentée à l'Hôtel de Ville du jeudi 9 octobre au 7 novembre.

Ses clichés, réalisés lors de son second voyage en 2024, offrent une vision singulière du pays du soleil levant. Entre lieux emblématiques et scènes de la vie quotidienne, le photographe invite le spectateur à découvrir un Japon authentique, bien loin des sentiers touristiques.

Vernissage **jeudi 9 octobre à 18h30**.

[+ D'INFOS](http://smlv.fr) smlv.fr > Sortir > Culture > Exposition

La vie à Saint-Martin-le-Vinoux durant les années 1939-1945 : des préparatifs de la guerre à la reconstruction de la commune

Fort de son succès lors de sa semaine à la Maison des Moais en septembre, l'exposition *La vie à Saint-Martin-le-Vinoux durant les années 1939-1945 : des préparatifs de la guerre à la reconstruction de la commune*, réalisée sur la base des archives communales, sera présente à l'Hôtel de Ville, jusqu'au vendredi 31 octobre.

Infos travaux

RUE ET IMPASSE DU 16-AOÛT-1944 : CIRCULATION MODIFIÉE

La Ville a engagé un programme d'enfouissement des réseaux d'électricité et télécom ainsi que l'éclairage public, rue et impasse du 16-août-1944. Ces travaux en cours s'étendront jusqu'à janvier 2026.

Pendant toute cette période, la rue et l'impasse seront fermées à la circulation automobile du lundi au vendredi, en journée. La circulation sera toutefois rétablie les week-ends et si possible les soirs en semaine. Les riverains situés à l'intérieur de la zone de travaux conserveront un accès à leurs propriétés. Une voie restera ouverte pour les piétons et cyclistes.

Les automobilistes devront suivre les déviations mises en place par le chemin du Canet, la rue du 8-mai-1945 et la rue du Rachais. À noter : la section comprise entre le chemin du Canet et la place du Village restera ouverte, sauf coupures exceptionnelles liées au chantier.

RUE DE LA RÉSISTANCE : CIRCULATION EN ALTERNAT

Des travaux d'ampleur, initiés par GRDF, vont prochainement concerner la rue Conrad-Kilian et la rue de la Résistance jusqu'à Grenoble. Ils ont pour but la rénovation et le renforcement des protections du réseau de gaz de ville. D'une durée estimée à six mois, et pour ne pas engorger la circulation, ils débuteront une fois le chantier du pont Pique-Pierre achevé (RN481). Leur démarrage est donc imminent.

Afin de permettre le déroulement du chantier en toute sécurité mais également pour ne pas entraver la circulation dans le secteur, un alternat est mis en place. Il n'y aura pas, a priori, d'interruption de circulation.



Bien manger, bien bouger, bien vivre ensemble !

Et si l'automne était l'occasion de prendre soin de soi tout en partageant un moment convivial avec d'autres habitants de la commune ? La Ville propose aux seniors une série d'ateliers autour de l'alimentation saine et de l'activité physique régulière.

Au programme : des conseils pratiques pour équilibrer ses repas, des astuces simples pour rester en forme au quotidien et surtout, des moments d'échanges riches et chaleureux. Ces ateliers sont conçus pour allier bien-être et lien social, afin de mieux vieillir ensemble.

Les séances se dérouleront les **jeudis de 14h30 à 16h30, du 6 novembre au 11 décembre**. Sur inscription uniquement.

[+ D'INFOS](http://ccas.de.la.ville) CCAS de la Ville 04 76 85 14 50 ou ccas@smlv.fr



Néron & Potiron : de nouveaux légumes bio au marché

Le marché de producteurs locaux du mardi s'enrichit d'un nouveau stand avec l'arrivée d'Amélie et Léa, deux jeunes maraîchères passionnées. Ensemble, elles ont repris l'activité de *Sur la Bonne Pente* initiée par Camille Rostaing, et cultivent désormais leurs légumes directement sur la commune.

Leur projet, *Néron & Potiron*, reflète autant leur attachement au territoire que leur engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement.

Convaincues que l'alimentation et l'agriculture sont des leviers essentiels, elles souhaitent proposer des produits bio, sains et accessibles à toutes et tous. Installées en espace-test, elles expérimentent au quotidien de nouvelles pratiques, tout en faisant de leur jardin un véritable lieu d'apprentissage. Elles sont toutes deux en double-activité.

Leur production est disponible chaque **mardi de 16h à 19h au marché de produits locaux** de Saint-Martin-le-Vinoux.



Ne brûlez plus vos déchets verts, broyez-les !

Brûler ses déchets verts est interdit et pollue fortement. Une alternative simple et écologique existe : le broyage. Grâce à Grenoble-Alpes Métropole et aux communes partenaires, les habitants peuvent bénéficier d'un prêt gratuit de broyeur de végétaux.

Le principe est simple : sur réservation, vous empruntez un broyeur pour transformer vos branches et tailles d'arbustes en broyat réutilisable dans votre jardin. Ce paillage limite l'évaporation de l'eau, protège vos sols et peut aussi enrichir votre compost.

Le service est ouvert à tous les particuliers domiciliés sur la commune. Une seule réservation est possible par personne et par semaine.

[+ D'INFOS](http://urls.fr/003v7s) urls.fr/003v7s



(Re)découvrez la Casamaures à l'occasion du Mois de la Nuit

Le Mois de la Nuit revient dans la métropole grenobloise avec une série d'événements pour sensibiliser à la pollution lumineuse et redonner toute sa place au ciel étoilé.

Saint-Martin-le-Vinoux s'associe une nouvelle fois à cette belle initiative et propose une soirée magique à la Casamaures **mardi 21 octobre, de 18h à 21h30**.

18h-19h Contes - entrée libre
19h-20h30 Atelier Vidéo Mapping - inscription obligatoire
19h-20h30 Balade nocturne - sur inscription obligatoire
20h30-21h La Dame de la Casamaures raconte *Un Palais bleu d'Orient* - entrée libre

Gratuit et ouvert à tous, l'événement nécessite une inscription avant **dimanche 19 octobre** sur smlv.fr.

[+ D'INFOS](http://programme.et.inscriptions.smlv.fr) programme et inscriptions sur smlv.fr > Agenda

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

LA FÊTE DE LA SCIENCE
RadioClub F6KQY - CNRS - Institut Néel - Association Sciences et Malice

MERCREDI 8 OCTOBRE | 14H - 17H

La salle festive des Moaïs se transforme en laboratoire géant, le terrain de jeu favori des petits savants.

Au programme 5 ateliers, entre chimie, physique et électronique :

- De la matière à la construction en terre
- Alfonse dans tous les sens
- Azote liquide
- Chasse au renard
- Montage d'un manipulateur d'apprentissage du morse

Gratuit

et réservation obligatoire sur smlv.fr > places de spectacle



FABIEN DE RUYCK

VENDREDI 10 OCTOBRE | 20H30

Entre pop, rock, jazz et funk, ce chanteur à la voix puissante et au style éclectique propose des compositions originales en français, rythmées et pleines d'espoir.

Son premier album *Recommencer* connaît un beau succès et confirme son univers singulier, à la fois énergique et sensible. Véritable showman, il partage sur scène une passion communicative.

Un concert organisé par *Rock in Sass*, avec le soutien de l'Adami.

9€

et réservation sur billetweb.fr/concert-fabien-de-ruyck



LA FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

SAMEDI 11 ET JEUDI 23 OCTOBRE

Avec le soutien de la bibliothèque Départementale de l'Isère, la Ville propose deux programmes de courts métrages d'animation et deux longs métrages.

Samedi 11 octobre

- 15h30 : Courts-métrages dès 5 ans
- 17h : Long métrage dès 6 ans

Jeudi 23 octobre

- 14h : Courts-métrages dès 3 ans
- 15h30 : Long métrage dès 6 ans

Gratuit

et réservation sur smlv.fr > places de spectacle



DAHUTOPIE FÊTE SES 10 ANS

SAMEDI 18 OCTOBRE

Pour ses 10 ans, l'association 404 Prod propose une soirée anniversaire festive et musicale. Deux groupes émergents viendront faire découvrir leur univers et partager leur énergie avec le public. Fidèle à son esprit d'ouverture, l'événement est à prix libre pour permettre à toutes et tous d'y participer.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour soutenir la création locale et fêter dignement cette décennie de passion musicale.

Prix libre

dahutopie.fr



Participez au Marché de Noël

Artistes, artisans, amateurs ou professionnels, le Marché de Noël de Saint-Martin-le-Vinoux vous ouvre ses portes **samedi 13 décembre**, à la Maison des Moaïs.

Si vous souhaitez exposer vos œuvres, vos produits ou vos savoir-faire, n'attendez pas pour réserver votre stand : les inscriptions sont ouvertes !

inscriptions au **04 76 85 14 50** ou culture@smlv.fr

Vos associations

Envie de chanter ? Rejoignez la chorale du Foyer Arts et Loisirs

Chorale À cœur et accords : la chorale du Foyer Arts et Loisirs recherche de nouveaux choristes.

« Vous aimez chanter ? Vous voulez partager un moment convivial ? Venez nous rejoindre les **mercredis de 20h à 22h**. Rassurez-vous, même si vous n'avez aucune connaissance théorique, nous vous accueillerons avec grand plaisir ! ».

falsmv@orange.fr

Du yoga pour les enfants avec l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque, via ses sections *Pilates et vous* et *Gym Bambins pour eux*, propose des cours de yoga pour enfants dès 4 ans et adolescents. Ces séances, adaptées aux plus jeunes, permettent de découvrir de façon ludique les bienfaits de la respiration, de la concentration et de la relaxation.

Les cours se déroulent chaque **mercredi de 15h30 à 16h30 et de 16h30 à 17h30** au gymnase Pierre Mendès-France. Une belle occasion pour vos enfants d'apprendre à se détendre tout en développant leur équilibre et leur motricité.

Il reste encore des places disponibles !

pilatesmv38@gmail.com

All Life is Yoga : parenthèse bien-être

La section Yoga adulte de l'association l'Amicale Laïque, propose des cours de yoga accessibles à tous et transformateurs. Il est encore temps de rejoindre ces séances pour faire place au renouveau et surfer avec sérénité tout au long de l'année !

Pour 250€ jusqu'à fin juin (*paiement possible en plusieurs fois*), offrez-vous ce cadeau de prendre soin de vous tout en vous connectant à votre nature profonde. Possibilité de cours d'essai.

Les séances ont lieu au gymnase Pierre Mendès-France à Saint-Martin-le-Vinoux **le mercredi de 11h à 12h15, de 17h40 à 18h50 et de 19h à 20h**.

et inscriptions contact@yogaekilibre.fr ou **06 21 22 86 08**

Pomponnées et Culottés : dansez à travers le temps

Une nouvelle association fait son arrivée à Saint-Martin-le-Vinoux : *Pomponnées et Culottés* vous invite à remonter le temps en apprenant les danses des bals historiques. Quadrilles, polkas, valse... partagez un moment festif et convivial aux côtés de maîtres à danser passionnés, tout en découvrant le charme des danses d'autrefois. L'adhésion annuelle est de 30€, accessible à tous les habitants désireux de bouger, de s'amuser et de rencontrer d'autres passionnés, tous **les lundis de 19h à 21h** à la salle polyvalente de la Maison des Moaïs.

contact.pomponnees@gmail.com

Des cours de stretching pour une matinée ou toute l'année

L'Amicale du Personnel de Saint-Martin-le-Vinoux vous propose des cours de stretching **les lundis et jeudis de 12h30 à 13h15** au gymnase Pierre Mendès-France.

Un stage d'une matinée est programmée **samedi 11 octobre de 9h30 à 11h**.

et inscription par mail à amicalesmlv@gmail.com

Un été sportif riche en aventures pour le Vélo club

Cet été, les licenciés du Vélo club ont profité de sorties variées et conviviales : semaine européenne de cyclotourisme à Prayssac dans le Lot, ascensions de cols alpins et découverte de la Semaine Fédérale à Orléans avec ses paysages et châteaux. D'autres escapades ont traversé l'Alsace, suivi le canal du Nivernais ou participé à l'Oisans Cols Series.

Les féminines ont également pris part à des séjours et journées découvertes.

La rentrée s'annonce sportive avec un séjour à Aubusson d'Auvergne et un vélo-camping dans la Drôme, tandis que le club continue d'accueillir de nouveaux membres alors n'attendez plus et inscrivez-vous !

06 95 80 67 34 ou sur veloclub.smv.free.fr



LE MOIS DE LA NUIT

MILLE ET UNE ÉTOILES

MARDI 21 OCTOBRE
CASAMAURES
18H - 21H

ANIMATIONS NOCTURNES



Pharmacies de garde

4 et 5 octobre

Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C bis avenue du G^{al} Leclerc
Saint-Martin-le-Vinoux

18 octobre

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa
Saint-Égrève

25 et 26 octobre

Barnave - 04 76 75 43 42
42 rue Saint-Robert
Saint-Égrève

11 et 12 octobre

Moulin - 04 76 75 51 48
1 allée Charles Baudelaire
Le Fontanil-Cornillon

19 octobre

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble
Saint-Égrève

1^{er} et 2 novembre

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa
Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou 0825 74 20 30



Agenda

Jeudi 2 octobre

Repair Café
14h - 18h | Maison des Moaïs

Mercredi 8 octobre

Fête de la science
14h | Maison des Moaïs
Pensez à réserver sur smlv.fr

Jeudi 9 octobre

- Repair Café

14h - 18h | Maison des Moaïs

- Permanence sur rendez-vous de la mutuelle communale Just Hôtel de Ville
- Vernissage de l'exposition *Déambulation Nipponne*
18h30 | Hôtel de Ville

Vendredi 10 octobre

- Assemblée générale de l'Association Le Cercle des pêcheurs
18h | Maison des Moaïs, salle Coluche
- Concert Fabien Ruyck
20h30 | Maison des Moaïs

Samedi 11 octobre

- Matinée Stretching
9h30 | Gymnase Pierre-Mendès-France
- Fête du cinéma d'animation
15h30 | Maison des Moaïs

Lundi 13 octobre

Conseil Municipal
19h | Hôtel de Ville, salle du Conseil

Samedi 18 octobre

Concert Dahu'Topie
Maison des Moaïs

Mardi 21 octobre

Mois de la Nuit
Dès 18h | Casamaures

Jeudi 23 octobre

Fête du cinéma d'animation
15h30 | Maison des Moaïs



Place du Village mardi de 16h à 19h
Place de l'Horloge jeudi de 15h30 à 19h



Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



04 76 85 14 50



smlv.fr



mairie@smlv.fr



Ville de Saint Martin le Vinoux



@st_martin_le_vinoux